

CÉLÉBRATION DU 53<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DU 19 MARS 1962

# Le sens d'un combat

Le 19 Mars 1962, à midi, est décrété le cessez-le-feu sur toute l'étendue du territoire algérien, en application des Accords signés la veille à Évian-les-Bains entre les représentants du gouvernement français et les représentants du GPRA. Des accords signés après d'âpres négociations qui venaient de mettre fin à 132 années de colonisation et qui s'inscrivaient en droite ligne de l'aboutissement inéluctable de la Proclamation du 1<sup>er</sup> Novembre 1954, à la renaissance de l'État algérien, de l'Algérie en tant que Nation, en tant que pays libre, indépendant et totalement souverain. L'Algérie combattante ne pouvait se suffire, encore moins accepter une indé-

pendance à la carte et une souveraineté différée. Libre et indépendante, l'Algérie ne pouvait l'être que totale, une et indivisible du nord au sud, et de l'est à l'ouest ; chaque portion de son territoire irriguée par le sang pur de ses chouchada. Une indépendance chèrement acquise au prix des sacrifices du peuple uni sous la bannière du Front de libération nationale, offrant à la Révolution sa jeunesse, ses biens, et la portant haut de sa voix, son cri atteignant les travées des Nations unies. Une indépendance arrachée de haute lutte par des moudjahidine formés à l'école du nationalisme qui ont bravé la soldatesque coloniale et ses généraux,

armés de la justesse de leur combat, de la justesse de leur cause sacrée face aux tanks et aux avions, face à la force de frappe ajoutée de l'OTAN. Une indépendance qui ne pouvait être totale sans une souveraineté tout aussi totale. Une souveraineté sur chaque arpent de l'Algérie, une souveraineté totale sur ses richesses naturelles. 53 années après cette grande fête de la Victoire, l'emblème national flotte partout, et l'Algérie est maîtresse de ses décisions, de ses choix et de sa destinée. Des principes sacrés qui continuent de guider l'action des pouvoirs publics et qui constituent des constantes.

A. M. A.

ACCORDS D'ÉVIAN

## Le déni de la partition de l'Algérie

Le 19 mars 1962 est une défaite pour l'Etat français et une victoire pour l'Algérie, dont tout un peuple a accompagné dans la douleur et le sacrifice ses combattants durant huit ans pour imposer à la France coloniale la logique de l'histoire. « Il n'y aura pas de Dien Bien Phu », tentent de se rassurer les politiques français. Soit ! Ils auront l'Algérie devenue une leçon d'histoire pour les « mauvais élèves » et un os resté en travers de la gorge des nostalgiques d'un empire irréel jusqu'à nos jours. Le 19 mars 1962 est réellement une date de la victoire, pour preuve, les Français qui avaient commencé à faire des appels du pied en secret aux Algériens avaient « exigé » l'arrêt de tout combat comme préalable à l'ouverture d'éventuelles négociations. Les Algériens refusent. Le 8 mars, de Gaulle accepte (selon ses propres termes) l'ouverture de discussions « sans conditions préalables ». Une victoire y compris sur le plan psychologique qui aura des conséquences d'une portée stratégique dont les effets se font sentir jusqu'à nos jours, y compris dans les débats académiques. En effet, cette défaite de la partie française d'imposer un

cessez-le-feu avant toute négociation fait asseoir à la table des négociations le FLN comme seul représentant du peuple algérien porteur de deux exigences non négociables : l'Algérie est un seul pays, indivisible, Sahara compris, et le peuple algérien est une unité dont les décisions concernent tout le territoire et tous ses habitants.

L'histoire, on le sait, a donné raison aux négociateurs algériens. L'OAS (Organisation de l'Armée Secrète), créée en 1961, va renouer avec les actes des généraux français à l'aube de l'expédition coloniale en s'en prenant avec férocité et sauvagerie aux populations civiles. Dans les quartiers interdits aux Algériens, dans les jardins, dans les caves des maisons coloniales, une fois abandonnés, les Algériens vont découvrir horribles, des milliers d'ossements humains aux crânes défoncés, certains menottés, des cadavres déterrés de simples citoyens affreusement mutilés... Dans leur rage, certains Français n'ont trouvé que la politique de la terre brûlée pour exprimer leur défaite. Soixante ans plus tard, un ersatz de cette période peu glorieuse de la France s'agite à travers les gesticulations de rejetons illégitimes de la



marche de l'histoire en croyant réécrire les faits en modifiant les noms des rues. Qu'un maire d'une ville française croit réhabiliter l'Algérie française en rebaptisant la rue de sa ville du 19-Mars-1962 en une rue du commandant Hélie Denoix de Saint Marc, l'un des acteurs du putsch des généraux à Alger, en avril 1961, ne

fait que révéler cette persistance d'une mémoire malade de la France. Libre à ces politiques nostalgiques de balafre leur territoire de noms controversés qui ne font que leur rappeler au quotidien le déclin et la chute de la France coloniale coupable d'avoir mené l'une des expéditions les plus sanglantes de ces deux der-

niers siècles. Ce maire, ex-journaliste et ex-président de Reporter sans frontière, dont, hélas, une partie de la presse algérienne attendait ses « bonnes » notes, a rejoint la liste de ceux qui se sont transformés en paillasson sur lequel viennent s'essuyer les partisans de l'extrême-droite, vivier dans lequel est largement représenté le courant de l'Algérie française. Ce refus de la réalité, cette haine qui se dévoile, cette intolérance qui suinte par tous les pores dans une société fragilisée dans ses fondations mêmes sont, par-delà le temps, la preuve même que notre combat était juste. Dans cette lignée qui part de Bugeaud, Pelissier, St Arnaud, Bigeard pour se déverser dans cette mare où viennent se jeter des Gérard Longuet et autres Robert Menard pour frayer dans le lit de la xénophobie et de la haine, la révolution de Novembre a été la ligne de fracture imposée par le choix de tout un peuple dont les valeurs de liberté, d'intégrité territoriale et de souveraineté sur ses richesses ne sont pas de vains mots. C'est pour cela que le 19 mars 1962 n'est pas le jour du cessez-le-feu mais celui de la victoire.

Mohamed Koursi

ASSOCIATION DES ANCIENS SCOUTS MUSULMANS ALGÉRIENS

### Des caravanes vers plusieurs wilayas

L'association des anciens scouts musulmans algériens organisera six caravanes à destination de plusieurs wilayas, dans le cadre de la célébration de la fête de la Victoire, a-t-on appris hier auprès du président de l'association, Mustapha Saâdoun. L'objectif de ces caravanes a caractère historique et touristique, prévues lors des vacances scolaires de printemps, est d'inculquer aux nouvelles générations les valeurs et principes de la glorieuse Révolution du 1<sup>er</sup> Novem-

bre, a souligné M. Saâdoun. Ainsi, a-t-il expliqué, la caravane baptisée "Larbi Ben M'Hidi" sillonnera les villes de Mascara, Oran, Mostaganem et Ain Témouchent qui "permettra aux jeunes des deux sexes, de découvrir la région ouest du pays et revisiter des événements historiques phares, en allant à la rencontre de moudjahidine". La caravane "Mohamed Boudiaf" se rendra au sud du pays dans le but d'associer la population du Sud à la célébration de cette ma-

nifestation, a-t-il ajouté. "Deux colloques visant à encourager le scoutisme féminin et à établir un programme spécial pour cette catégorie" sont prévus dans les wilayas de Jijel et Tébessa, a annoncé M. Saâdoun. Des ateliers sur le rôle de la femme au sein de la famille et dans l'éducation sociale sont également prévus à cette occasion et seront ponctués par la présentation de l'expérience des différentes wilayas en matière de bénévolat féminin.

ORAN

### Inauguration d'un complexe sportif de proximité au profit de la police

Un complexe sportif de proximité en gazon synthétique au profit de la police a été inauguré hier, à l'occasion de la célébration de la journée nationale de la Victoire (19 mars). "Cette belle infrastructure sportive est un acquis pour les agents de police. Elle n'est qu'un échantillon parmi la centaine de structures réalisées au niveau de certains quartiers, agglomérations urbaines et rurales de la wilaya", a indiqué le wali d'Oran, Abdelghani Zaalane, lors d'une allocution à cette occasion. Le chef de l'exécutif a saisi cette occasion pour annoncer l'inauguration, le 16 avril prochain, de la Grande Mosquée Ibn Badis, un édifice culturel et

culturel d'une grande importance qui a nécessité une enveloppe de 8 milliards de DA pour sa construction. Ce chantier a été à l'arrêt durant plusieurs années avant la reprise des travaux, qui ont connu un rythme accéléré ces derniers mois.

Le wali d'Oran a également fait état du démarrage prochain des travaux de la route du port, une voie d'évitement devant permettre de décongestionner la ville, fluidifier la circulation, et en finir avec cette situation asphyxiante des poids lourds, à l'origine de nombreux goulots d'étranglements de la ville. De même qu'il a annoncé la reprise prochaine du nouveau projet de modernisation de

téléphérique d'Oran, à l'arrêt depuis des années, le lancement des travaux du Technoparc, le lancement des études du nouveau pôle urbain de Misserghine, en plus d'autres programmes de logements et de nouvelles structures de police notamment à Oued Tlélat et Gdyl, localités ayant connu un important flux de population dans le cadre des opérations de relogement des familles. L'inauguration de ce complexe sportif de proximité a été marquée également par une exhibition de karaté et l'organisation d'un match de football entre les joueurs de la sûreté de wilaya et des anciens joueurs du MCO et l'ASMO.

CONFÉRENCE SUR LA FÊTE DE LA VICTOIRE À L'UNIVERSITÉ DE BLIDA

### Le moudjahid Lamine Khène : « Le grand mérite revient au peuple »

Le moudjahid Lamine Khène, ancien membre du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA), a estimé, hier à Blida, que le plus grand mérite dans la victoire de l'Algérie sur la France, durant la guerre de Libération nationale, revient au peuple algérien dans sa totalité. "Le peuple algérien a contribué, en grande partie à la victoire sur le colonialisme français, le 19 mars 1962", a assuré M. Khène lors d'une conférence organisée par le musée national du Moudjahid, à l'université Saad-Dahleb de Blida, à la veille de la célébration de la Fête de la victoire. Le peuple, qui était isolé "a résisté à la torture et à tous les crimes commis à son encontre par les autorités coloniales pour le terroriser", a-t-il ajouté. Il a soutenu que c'est "sa foi en la cause nationale et en la liberté" qui l'a incité à "braver la France et à soutenir l'Armée de libération nationale jusqu'à la victoire". "Le peuple algérien n'a pas eu de cesse de se soulever contre le colonisateur français, depuis la première heure, quand celui-ci a mis les pieds sur son sol, une résistance qui fut couronnée par la glorieuse guerre de Libération nationale, qui a rassemblé, autour d'elle, tout le territoire national, le 1<sup>er</sup> novembre 1954, jusqu'à la grande victoire de l'Algérie, dont le tribut fut très chèrement payé", a-t-il estimé, par ailleurs. Pour le moudjahid Lamine Khène, le jour d'indépendance de l'Algérie devrait être fêté le 19 septembre 1958, date de la fondation du GPRA, dont l'impact fut très important sur la guerre de Libération, car reconnu alors par de nombreux pays de la communauté internationale, qu'il a intégré. "C'est grâce à ce gouvernement provisoire que l'Algérie a pu s'engager dans de longues et rudes négociations, qui ont obligé la France à la reconnaître,



et à reconnaître le droit du peuple algérien à l'indépendance", a-t-il assuré. Pour sa part, le moudjahid Dahou Ould Kablia a présenté à l'assistance, composée de personnalités historiques et nationales, un historique des négociations qui ont eu lieu entre le GPRA et le gouvernement français, ainsi que des multiples contraintes qui ont jalonné le processus de ces tractations, pour pousser la partie algérienne à faire des concessions, comme de séparer le Sahara du reste du territoire national. M. Ould Kablia a souligné que tous "ces marchandages ont échoué, puisque les deux parties sont parvenues à signer les Accords d'Évian (ville française), durant le dernier round des négociations, entre le 7 et 18 mars 1962". "Des accords soldés par l'annonce du cessez-le-feu le 19 mars 1962, à travers tout le territoire national, avec la décision d'une période transitoire, suivie d'un référendum d'autodétermination", a-t-il ajouté, signalant que les résultats de ce référendum, qui furent annoncés le 3 juillet, furent sans appel, puisque la "majorité écrasante des votants a dit "Oui" à l'indépendance de l'Algérie".